

MERITES SPORTIFS 2023

CANDIDATURE COLLECTIF

Chaque groupement peut présenter la candidature de deux équipes au maximum, ou du club dans son ensemble.

<u>Dénomination du club</u>	<u>:</u>		
Nom du Président :			
<u>Discipline pratiquée :</u>			
Adresse du club :			<u>N°:</u>
<u>CP:</u>	Localité :		
Personne de contact :			
<u>Téléphone</u> :		<u>e-mail :</u>	
Performances 2023 : (joindre obligatoirement photos et/ou article(s) de presse).			
Remarques éventuelles :			

La candidature est à envoyer, accompagnée de fichiers images, uniquement par mail : genevieve.gossiaux@genappe.be ou hector.tubiermont@genappe.be